



Mme Charlina Vitcheva
Directeur général des affaires maritimes et de la pêche
Commission européenne
Rue Jozef II 99
1000 Bruxelles
Belgique

Dun Laoghaire, 20 décembre 2024

Chère Madame Vitcheva,

Objet : Avis sur la demande technique adressée au CIEM concernant la reconstitution du stock de cabillaud en mer Celtique

Le Conseil consultatif pour les eaux occidentales septentrionales (CC EOS) prend acte de l'engagement permanent de la Commission européenne de se pencher sur l'état des stocks de la mer Celtique. La Commission a récemment souligné le besoin pressant d'examiner l'efficacité des mesures correctives pour le cabillaud, l'églefin et le merlan dans la mer Celtique. Le CC sait que cette question est discutée avec le Royaume-Uni au sein du Comité spécialisé sur la pêche en tant que sujet prioritaire. Le CC EOS a déjà exprimé son point de vue sur ces questions dans une lettre récente de mai 2024¹, soulignant que l'état de certains stocks est probablement affecté par des facteurs autres que la pêche, y compris le changement climatique et la pollution.

Le CC EOS a organisé un webinaire en juin de cette année², qui a mis en évidence les effets de l'augmentation des températures de la mer dans la mer Celtique sur la reproduction du cabillaud et les comportements de frai, ce qui a suscité des inquiétudes quant à l'adéquation de l'habitat pour la survie du cabillaud.

Les précédentes recommandations du CC EOS ont souligné l'importance de prendre en compte les impacts du changement climatique dans les évaluations scientifiques. Dans notre lettre de mai 2023³, nous avons exhorté la DG MARE à donner la priorité à une évaluation de la capacité de survie actuelle du cabillaud et du potentiel de recrutement à la lumière de ces facteurs environnementaux. Le CC EOS estime que cette évaluation contribuera à la compréhension de la viabilité future des pêcheries de gadidés dans les mers celtiques et permettra un alignement approprié et adaptatif dans les mesures de gestion des pêches.

En outre, les frayères et les zones d'alevinage du cabillaud dans la mer Celtique sont menacées par les projets de développement d'énergies renouvelables offshore au large de la côte sud de l'Irlande. Le CC EOS a fait part à plusieurs reprises de ses préoccupations concernant ce développement et son impact potentiel sur les zones de frai et de nurserie de plusieurs stocks de poissons, dont le cabillaud, l'églefin

¹ <https://www.nwwac.org/publications/nwwac-advice-on-technical-measures-in-the-celtic-sea.4688.html>

² <https://www.nwwac.org/listing/nwwac-webinar-on-climate-change-impacts-on-cod-in-the-celtic-sea.4704.html>

³ <https://www.nwwac.org/publications/nwwac-letter-to-dg-mare-on-climate-change-implications-in-the-scientific-assessment-for-cod-stocks-in-the-celtic-seas-ecoregion.4226.html>





et le Merlan, notamment dans ses soumissions au ministère irlandais de l'Environnement, du Climat et des Communications d'octobre 2023⁴ et de juin 2024⁵. En outre, le 06 décembre 2024⁶, le CC EOS a souligné les lacunes de l'analyse de sensibilité écologique de la mer Celtique pour informer la désignation future des Zones Marines Protégées (ZMP) au ministère du logement, du gouvernement local et du patrimoine de l'Irlande qui n'a pas inclus les solutions de réseaux de zones protégées dans les eaux côtières. Ces eaux ont les valeurs de conservation les plus élevées et sont les plus sensibles d'un point de vue écologique, car on y trouve une diversité d'habitats que l'on ne trouve pas au large, notamment des zones de frai et d'alevinage pour des espèces commerciales importantes telles que le cabillaud.

Pour ces raisons, et dans la perspective de la prochaine réunion annuelle entre le CIEM et les demandeurs d'avis du CIEM (MIRIA), **le CC EOS recommande que la Commission soumette une demande technique au CIEM afin d'évaluer si la reconstitution du stock de cabillaud dans la mer Celtique reste réalisable.** Les principaux éléments à prendre en compte sont la capacité du stock à se reconstituer dans les conditions environnementales actuelles et prévues et la viabilité des pêcheries.

Nous pensons qu'une demande technique ciblée adressée au CIEM fournira des informations précieuses pour comprendre la viabilité future des pêches de cabillaud dans les mers celtiques et permettre un alignement approprié et adaptatif des mesures de gestion des pêches.

Nous vous remercions de l'attention que vous portez à cette question essentielle et nous nous réjouissons de pouvoir en discuter avec vous.

Cordialement,

Emiel Brouckaert
Président du CC EOS

⁴ <https://www.nwwac.org/publications/nwwac-response-to-decc-dmap-consultation.4376.html>

⁵ <https://www.nwwac.org/publications/nwwac-response-to-the-public-consultation-on-the-draft-south-coast-designated-maritime-area-plan-for-offshore-renewable-energy-dmap.4866.html>

⁶ **CCONES MARINES PROTÉGÉES.** <https://www.nwwac.org/publications/nwwacpelac-submission-on-the-ecological-sensitivity-analysis-of-the-celtic-sea-to-inform-future-designation-of-marine-protected-areas-mpas-report.5184.html>

